

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI (BAC JAUNE)



COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères doivent être placées dans des sacs transparents.



COLLECTE SÉLECTIVE (tri / bac jaune)

Les emballages en papier, aluminium, carton et plastique non lavés doivent être déposés "en vrac" directement dans le bac jaune.



Merci de sortir vos poubelles et bacs la veille au soir et de les rentrer après le ramassage, afin de libérer les trottoirs.



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Les points d'apport volontaire (ordures ménagères, tri sélectif et verre) de Saint-Valery sont bien maintenus. N'hésitez pas à les utiliser entre deux collectes en porte-à-porte.



JOUR FÉRIÉ

La collecte des déchets est assurée par la CCCA les jours fériés, sauf les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier, reportée au lendemain.

SEMAINE A

L M M J V S D

ZONE 1*       

ZONE 2       

ZONE 3       

RAMASSAGE EN HAUTE SAISON DU 1^{ER} AVRIL AU 15 SEPTEMBRE :



ZONE 1
UNIQUEMENT       

* liste des rues concernées dans l'encadré au verso.

SEMAINE B

L M M J V S D

ZONE 1*       

ZONE 2       

ZONE 3       

RAMASSAGE EN HAUTE SAISON DU 1^{ER} AVRIL AU 15 SEPTEMBRE :



ZONE 1
UNIQUEMENT       



Ramassage des ordures ménagères (sac transparent)



Ramassage tri (bac jaune)



Pas de ramassage des ordures

RENSEIGNEMENTS

CCCA : 02 35 57 94 50
dechets@cote-albatre.com

Hôtel de Ville - place Charles de Gaulle
76640 Saint-Valery-en-Caux
02 35 97 00 22

SAINT
VALÉRY
EN CAUX



RÉCUPÉRER SON BAC JAUNE ET SES SACS POUBELLES À SAINT-VALÉRY

Afin de compléter les informations communiquées par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, en charge du ramassage des déchets à Saint-Valery-en-Caux, **merci de lire attentivement ce document** avant de venir chercher vos sacs poubelles et vos bacs jaunes.

Service communication - ne pas jeter sur la voie publique

RÉCUPÉRER LE BAC JAUNE ET LES SACS POUBELLES



OÙ ? Local technique de la CCCA

10 rue Marcel Delépine, Saint-Valery-en-Caux
(local à droite de la Recyclerie Croix-Rouge)



Locataire ou propriétaire : tous les habitants doivent récupérer leurs **sacs poubelles et bacs jaunes** aux mêmes dates et au même endroit, selon leur zone de résidence.

ZONE 1

VENDREDI 14 NOVEMBRE
DE 16H À 20H

SAMEDI 15 NOVEMBRE
DE 8H À 18H

ZONE 2

VENDREDI 21 NOVEMBRE
DE 16H À 20H

SAMEDI 22 NOVEMBRE
DE 8H À 18H

ZONE 3

VENDREDI 28 NOVEMBRE
DE 16H À 20H

SAMEDI 29 NOVEMBRE
DE 8H À 18H

DIMENSIONS du bac $\approx$ 103 cm hauteur x 73 cm largeur
(rentre dans la majorité des coffres des véhicules
avec les sièges arrière baissés)



✓ **Vous résidez dans un immeuble ?** La livraison des bacs jaunes collectifs spéciaux est en cours et gérée par la CCCA.



INFOS PRATIQUES

- ✓ Justificatif de domicile **obligatoire**.
- ✓ Les permanences sont fixées en fonction des zones de résidence. **Il n'est pas possible de récupérer son bac en dehors des dates qui vous concernent.**
- ✓ **Vous ne pouvez pas venir ?** Merci de donner votre justificatif de domicile à une personne de confiance afin qu'elle puisse récupérer votre bac ou vos sacs poubelles à votre place.
- ✓ **Vous n'avez pas la place pour un bac jaune ?** Venez récupérer vos sacs poubelles lors des permanences.



RAMASSAGE DES ORDURES ZONE 1

Quai du Havre
Rue Saint-Léger
Place de la Gare
Route de Dieppe
Rue François Lapert
Rue des Pénitents
Quai d'Aval
Quai de la Batellerie
Rue Max Leclerc
Avenue Clemenceau
Avenue Foch
Rue de la Poste
Rue de Bohème
Quai d'Amont

Rue Piolaine
Rue Nationale
Rue Jacques Angot
Rue Ernest Follin
Rue du Cheval Blanc
Rue du Casino
Rue des Remparts
Rue des Frères Leloutre
Rue des Bains
Rue de Veules
Rue de l'entrepôt
Promenade Jacques Couture
Place du Marché
Place de la Chapelle

+ toutes les cours du centre-ville

